

## Séance du 14 janvier 2013

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi le 14 janvier 2013, à 20h00.

Sont présents:

M. Yves Durand,  
Mme Fleure Catafard,  
Mme Jocelyne Calvé,  
M. Jacques Martin,  
M. André Drouin,

tous conseillers et formant le quorum du Conseil sous la présidence de M. Guy Desjarlais, maire.

### **2013-01-001      Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de M. Yves Durand, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

### **2013-01-002      Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté sur proposition de Mme Fleure Catafard, appuyée par M. André Drouin.

### **2013-01-003      Approbation des procès-verbaux**

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. André Drouin, et résolu que les procès-verbaux des séances des 12 novembre, 10 et 17 décembre derniers soient approuvés tels que rédigés.

### **Communications du Conseil**

### **Période de questions**

### **2013-01-004      Adoption du règlement 2013-282-01 (Conseil local du patrimoine)**

Le secrétaire-trésorier donne lecture du projet de règlement en vue de constituer un Conseil local du patrimoine. Il est ensuite proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que le règlement 2013-282-01, intitulé « *Règlement constituant le Conseil local du patrimoine de la municipalité de Saint-Didace* » soit adopté.

### **Demandes**

Les demandes suivantes ne sont pas retenues par le Conseil :

- Zoné Réussite Plus

- Maison Pauline-Bonin
- Centre culturel de Joliette
- Centre de prévention du suicide
- Scouts Nord-Joli

**2013-01-005**     **Projet « Développe tes passions »**

**CONSIDÉRANT** que l'école secondaire Bermon dépose une demande de subvention au Forum jeunesse pour le projet « Développe tes passions »;

**CONSIDÉRANT** qu'un comité de suivi composé de partenaire jeunesse de la région de Brandon sera mis en place pour ce projet;

**CONSIDÉRANT** que les jeunes de notre municipalité fréquentent la polyvalente Bermon

**CONSIDÉRANT** l'importance que notre municipalité accorde à notre jeunesse;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. André Drouin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu :

**QUE** la municipalité appuie la demande de l'école Bermon au Forum jeunesse pour le projet « Développe tes passions »;

**QUE** la municipalité s'engage à participer à ce projet en désignant Mme Jocelyne Calvé pour siéger au comité de suivi.

**2013-01-006**     **Accès sans fil dans les bibliothèques affiliées au Réseau-Biblio CQLM**

**ATTENDU** que le 2 juin 2012, les bibliothèques affiliées à Réseau-Biblio ont reçu gratuitement une borne d'accès sans fil (routeur) ainsi qu'un abonnement gratuit d'un an à leur zone d'accès public (ZAP) leur donnant accès à WIFI et ce, en collaboration avec les Zones d'Accès Public (ZAP) sises sur les territoires du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie;

**ATTENDU** que, l'automne dernier, une lettre provenant de Réseau-Biblio fut adressée aux directeurs généraux des MRC, au secrétaires-trésoriers et directeurs généraux des municipalités affiliées et aux coordonnateurs des bibliothèques affiliées afin d'établir une collaboration pour la mise en place des accès sans fil dans les bibliothèques publiques;

**ATTENDU** que ce service permettrait à tous les citoyens abonnés à leur bibliothèque :

- d'élargir l'offre de services des bibliothèques membres;
- de positionner les bibliothèques comme point d'accès gratuit à Internet pour tous les citoyens et ce, même en dehors des heures d'ouverture;
- de permettre à leurs abonnés d'avoir un accès 24 heures 7 jours à plusieurs de leurs services, notamment l'accès à des ressources numériques en ligne, à l'emprunt de livres numériques, à la réservation de documents et aux demandes de prêt entre bibliothèques;
- de créer un attrait touristique municipal, en ce sens qu'un voyageur pourra en tout temps prendre ses messages, rechercher les restaurants ou attractions touristiques à proximité, trouver son chemin, etc. à partir de son appareil mobile;

**ATTENDU** que notre MRC partage, avec les municipalités de son territoire, un réseau de fibres optiques de même que la bande passante et que le branchement direct des routeurs dans les bibliothèques pourrait ainsi causer des failles importantes de sécurité pour l'ensemble du réseau;

**ATTENDU** que Brandon est une région dévitalisée et que l'on sait que la revitalisation des régions éloignées des centres passe par l'implantation d'un réseau internet efficace, accessible et fiable;

**ATTENDU** que, le 8 novembre dernier, M. David Morin du service des technologies de l'information de la MRC de D'Autray a reçu un courriel de madame Michèle Vallée, directrice générale par intérim de Réseau Biblio, demandant que la relance de ce projet s'effectue en concertation avec Réseau-Biblio et que rien n'a été fait à ce jour;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par Mme Fleure Catafard, et résolu que de Conseil demande à la MRC de D'Autray de communiquer le plus tôt possible avec les services de Réseau Biblio afin que s'effectue la mise en place des accès sans fil dans les bibliothèques publiques de son territoire dans le but de déployer le plus rapidement possible ce projet novateur et ce, dans des conditions de sécurité optimales pour tous les utilisateurs.

### **Rapport**

Le secrétaire-trésorier dépose au Conseil le rapport des permis durant le mois dernier.

**2013-01-007**

### **Comptes**

Il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 106 475.53 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

**2013-01-008**

### **Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20h40 sur motion de M. André Drouin.